

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 27 JANVIER 1837.

Rapport fait par M. Du Bus aîné, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur HARBAUR.

Par requête au Roi du 8 août 1831, le sieur Pierre-Charles Harbaur, né à Bouillon, commune de Colmey, département de la Moselle (France), le 4 mars 1803, médecin de bataillon dans l'armée belge, demande des lettres de naturalisation.

Il résulte des documens joints à la requête que, dès l'époque de notre révolution, le pétitionnaire avait rendu de grands services comme médecin-adjoint attaché au premier bataillon du deuxième régiment de ligne, et que sa conduite, jusqu'à l'époque de la première instruction, en octobre 1831, avait toujours été digne d'éloges.

Les nouveaux renseignemens obtenus à une époque récente lui sont également favorables, et le représentent comme un sujet aussi distingué par sa capacité que par son zèle et sa bonne conduite.

Le rapporteur,

F. DU BUS aîné.

Le président,

FALLON (ISIDORE).